

PROGRAMME DE FORMATION

« Prévention des Risques Psycho Sociaux »

Dates et lieu

Formation sur 2 jours
(Date et lieu à déterminer avec le client)

Horaires

9h – 17h

Public cible et prérequis

Membres du CHSCT, du CE, représentants du personnel, managers, ressources humaines, communication.

Groupe de 12 personnes max.

Prérequis : aucun.

Animation

Fabien Franchi

Formateur coach consultant
Titulaire d'un Master II en Droit des relations du travail.
Expérience RH de 15 ans, indépendant depuis 2014.

Budget

Préparation : 1000€ HT
Intervention : 1500€ HT/jour

Sanction

Attestation de fin de stage

Renseignements et inscriptions

Soléa Franchi
06 32 27 24 21
solea.franchi@in-muto.fr
34 rue Cdt Fuzier
69003 Lyon

OBJECTIFS

- Acquérir une culture minimale partagée sur le sujet, socle commun, permettant aux acteurs de parler le même langage pour se comprendre ;
- S'approprier les dispositifs (processus d'alerte et de prévention) élaborés dans l'entreprise ;
- Développer de nouvelles compétences chez les participants afin qu'ils améliorent leur capacité d'actions face aux RPS.

CONTENU

Module 1 : théorie

- Comprendre et intégrer les RPS et leurs impacts ;
- Prendre conscience des principaux facteurs et processus générateurs de RPS en situation de travail ;
- Connaître les dispositifs mis en place dans l'entreprise et leurs fonctionnements.

Module 2 : pratique

- Se situer en tant qu'acteur, identifier son rôle, ses responsabilités et ses limites
- Qu'est-ce qu'une situation à risque et comment la repérer ?
- Acquérir les bons réflexes pour agir dans le cadre défini ;
- Raisonner solution et amélioration en évitant la mécanique de mise en cause et de recherche d'un bouc émissaire ;
- Apprendre à interroger le collectif de travail et raisonner « facteurs de risques » lors de l'analyse d'une situation individuelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- Combinaison d'apports théoriques du module 1 (support pédagogiques remis aux stagiaires) et de mises en situations lors du module 2 ;
- Échanges entre les participants pour favoriser le partage des représentations et les prises de conscience individuelles et collectives ;
- Types d'interventions variés notamment lors du module 2 (analyse de cas, mise en situation) ;
- Utilisation d'une pédagogie ludique pour favoriser l'apprentissage et dédramatiser le sujet des RPS.



SUIVI ET ÉVALUATION

Avant la formation

- Évaluation des besoins de l'entreprise : entretien, réunion, questionnaire.

Pendant la formation

- Signature d'une feuille d'émargement en début de matinée et d'après-midi ;
- Évaluation des attentes des stagiaires par rapport à la formation : tour de table ;
- Évaluation des acquis : test, QCM, Quiz, étude de cas, simulation, mise en situation ;
- Évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire, tour de table.

Après la formation

- Évaluation pédagogique : réponse aux objectifs : bilan fond et forme ;
- Évaluation du transfert sur les situations de travail : observation ;
- Évaluation des effets de la formation : QCM.